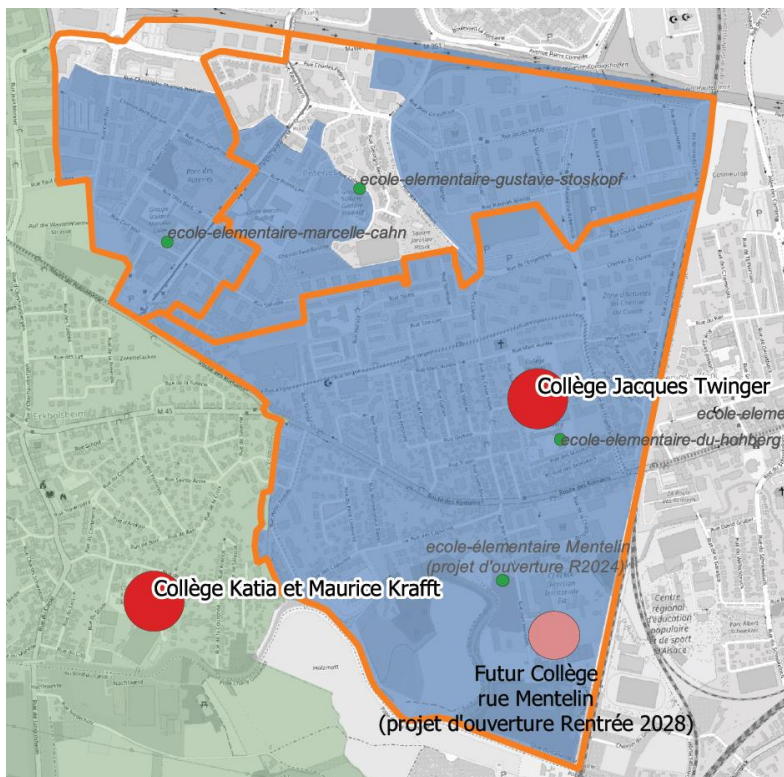
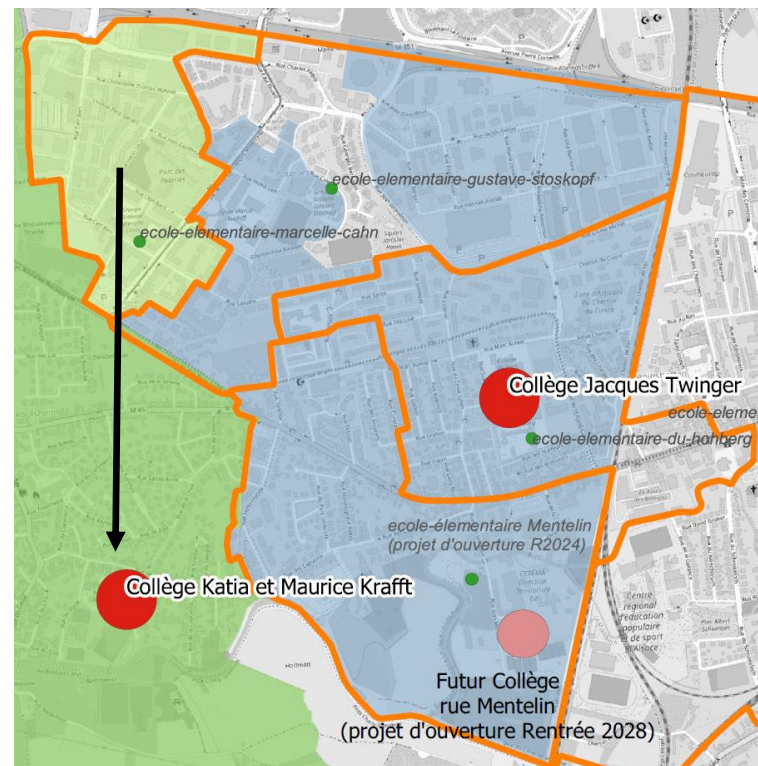


ANNEXE 1 - Proposition de modification des secteurs de recrutement des collèges Jacques Twinger à Strasbourg et Katia et Maurice Krafft à Eckbolsheim

**Situation actuelle
année scolaire 2023/2024**



**Situation après la mesure de sectorisation
à partir de la rentrée 2024**
Rattachement des élèves habitant le secteur de l'école Marcelle Cahn au collège d'Eckbolsheim



Liste des rues concernées par un changement de carte scolaire et qui seront rattachées à partir de la rentrée 2024 au collège d'Eckbolsheim au lieu du collège Jacques Twinger (à noter que la rue Charles Peguy est actuellement rattachée au collège Erasme et sera dorénavant rattachée au collège d'Eckbolsheim, aucun élève n'est domicilié dans cette rue)

Rues concernées (commune de STRASBOURG)	Numéros concernés
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	côté paire à partir du n°20 et côté impaire à partir du n°23
IMPASSE MARCELLE CAHN	toute la rue
RUE CERF BERR	toute la rue
RUE CHARLES PEGUY	côté impaire à partir du n°35 et côté paire à partir du n°32
RUE CHRISTOPHE THOMAS WALLISER	toute la rue
RUE HENRI LOUX	toute la rue
RUE JEAN GEOFFROY CONRATH	côté paire à partir du n°10
RUE JEAN PAUL DE DADELSEN	côté paire à partir du n°10 au n°14
RUE JEAN PHILIPPE SCHOENFELD	côté impaire n°1 et côté paire et du n°2 au n°10
RUE OTTO BACK	toute la rue
RUE PAUL ROHMER	toute la rue
RUE SALLUSTE	côté paire à partir du n° 24 et côté impaire à partir du n°29